
1917

*Écrit le 11 ou le 12 (24 ou
25) décembre 1917.*

Conforme au manuscrit

*Œuvres t. 26, p. 396 Paris-
Moscou*

Lénine

Projet de résolution

sur le bureau provisoire de la fraction bolchévique à l'Assemblée constituante

Attendu que le bureau provisoire de la fraction social-démocrate bolchévique à l'Assemblée constituante n'a rien fait pour remplir sa tâche principale, à savoir l'élaboration d'une résolution de principe sur l'attitude de notre part à l'égard de l'Assemblée constituante ;

que de nombreuses déclarations, propositions et votes divers de la majorité des membres du bureau provisoire (ou de tous les membres ?) ont montré que ces interventions n'étaient nullement social-démocrates et exprimaient un point de vue démocrate-bourgeois sur l'Assemblée constituante, sans tenir compte des conditions réelles de la lutte de classe et de la guerre civile,

- la fraction décide de relever de ses fonctions le bureau provisoire et d'en élire un nouveau.
